

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C)

Réunion du mardi 26 avril 2016

I- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 26 avril 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à l'unanimité à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale relative à l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un bâtiment composé de 2 cellules du secteur 2. La structure présentera une surface de vente totale d'équipement de la personne de 576 m² dont 284,40 m² sous l enseigne Vertbaudet et 291,60 m² sous l enseigne Ambiances & Styles sur la commune de Boulazac Isle Manoire.

II- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 26 avril 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à la majorité à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale relative à la création d'un ensemble commercial, en remplacement d'un bâtiment déjà existant (centre E. Leclerc) qui sera détruit, par la construction d'un bâtiment d'une surface de vente de 2881 m² composé de 2 cellules du secteur 2 dont un magasin Intersport et une cellule d'équipement de la personne et/ou de la maison sur la commune de Sarlat la Canéda.